


AR PREFECTURE

016-200054047-20180201-2018_02_01_12-DE
Reçu le 08/02/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la cession de l'immeuble immeuble situé sur la parcelle cadastrée B 255 d'une superficie de 123 m² au profit de Mme WATSON Patricia Cunningham, domiciliée 10 ruelle de la Sétarade 16420 Lesterps, pour un montant de 68 000 € net vendeur. Il est précisé qu'à cette somme s'ajoute les honoraires de l'agence immobilière et les frais s'actes notariés sont à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout document se rapportant à cette transaction.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 1^{er} février 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

